

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 3

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

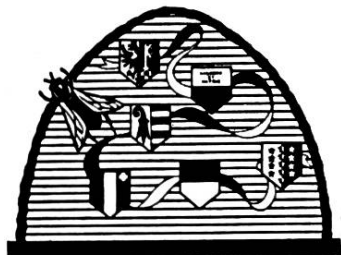
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ITINÉRAIRE

Samedi	1 ^{er} juillet	Départ, le matin, de Zurich pour Vienne et Budapest.
Dimanche	2	» Arrivée à 19 h. à Tchop (frontière soviétique).
Lundi	3	» Passage à Kiev.
Mardi	4	» 8 h. 35 : arrivée à Moscou, prise des logements et visite de la ville.
Mercredi	5	» Visite des curiosités de la capitale soviétique.
Jeudi	6	» Promenade sur la Moskova. Exposition nationale.
Vendredi	7	» Départ pour Kiev.
Samedi	8	» Arrivée le matin à Kiev. Visite de la ville.
Dimanche	9	» Visite du métro, promenade sur le Dniepr. Visite d'un centre apicole.
Lundi	10	» Départ pour Poltava. Visite de centres apicoles.
Mardi	11	» Visites apicoles.
Mercredi	12	» Départ pour Vinnitsa. Visite de centres apicoles.
Jeudi	13	» Visites apicoles.
Vendredi	14	» Départ pour Tchop (frontière soviétique).
Samedi	15	» Arrivée à 13 h. 30 à Budapest. Visite facultative de la ville.
Dimanche	16	» Arrivée à 22 h. 30 à Zurich.

Prix du voyage au départ de Zurich : 1042 francs.

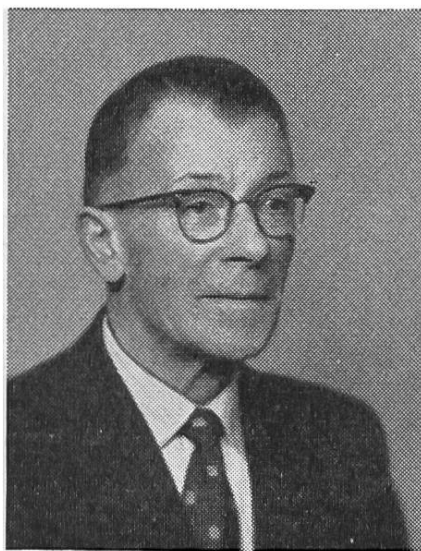
Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 juin par M. Georges Golay, Cossonay. Tél. (021) 8 03 44. Compte de chèques postaux : II 14679. Pièce à produire : 1 passeport non périmé.



LA VIE DE NOS SECTIONS

NÉCROLOGIE

Côte neuchâteloise



Vendredi 3 février 1961, une très nombreuse assistance a rendu les derniers devoirs à notre collègue et ami M. Marc Jeandupeux, décédé dans la soirée du 31 janvier.

La mort survenue subitement est toujours pour les proches une épreuve bien pénible, d'autant plus que notre ami était un excellent époux, papa et grand-papa.

Originaire des Breuleux, où il a passé sa jeunesse et créé son foyer, il s'installe en 1916 au Landeron. S'attachant profondément à sa commune d'adoption, il fit partie des autorités, du Chœur mixte pendant plus de quarante ans. Il en fut le président digne et aimé durant de nombreuses années. Son violon d'Ingres fut l'apiculture et ses connaissances approfondies lui permirent de construire un magnifique rucher et de le conduire en main de maître. Nommé au comité

de la section, il fut un membre écouté et assidu. Inspecteur des ruchers, il sut bien vite se faire aimer et respecter par tous les apiculteurs de son rayon. Notre

comité perd en lui un membre dévoué et son départ laissera un grand vide au sein du comité et de la Côte neuchâteloise.

A son épouse, si durement frappée, ainsi qu'à ses enfants et petits-enfants va toute notre sincère sympathie.

W. Stern.

† NUMA PERRET (1881-1960)



Après quelques semaines de maladie, notre collègue et ami Numa Perret décédait au Locle le 18 décembre 1960.

Un de la vieille garde n'est plus et sa disparition sera regrettée par l'ensemble des apiculteurs des Montagnes neuchâteloises.

C'est en 1903 que M. Perret fit ses débuts en apiculture aux Frêtes ; les crises plus ou moins périodiques de l'industrie horlogère de cette époque l'obligèrent à prendre domicile à Bienne en 1918, et le rucher prit également le chemin de la ville de l'avenir.

Le dévouement de notre collègue à la cause apicole fut spontanément repéré par les apiculteurs du Pied-du-Chasseral qui en firent leur président durant quelques années. En 1931, M. Perret revient dans ses Montagnes neuchâteloises et prend domicile à la Belle Maison

sur La Chaux-de-Fonds, puis par la suite définitivement au Locle. Membre actif de la section, c'était toujours avec plaisir que nous échangeons nos différents points de vue relatifs à nos exploitations.

En 1938, c'est le gobelet et en 1953, c'est le plateau que notre collègue a la satisfaction de recevoir de la Romande pour 50 années de fidélité. En 1958, les forces déclinent et il est sage de se séparer, non sans de vifs regrets, de son rucher, de ses abeilles qui furent, 55 ans durant, une belle et saine distraction.

A Mme Perret, sa vaillante épouse, ainsi qu'à la famille éprouvée, la section des Montagnes neuchâteloises réitère sa sincère sympathie.

G. M.

COMPTES RENDUS

Société d'apiculture de Lausanne

L'assemblée générale statutaire a eu lieu à Lausanne le 22 janvier 1961, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal — 2. Admissions, démissions — 3. Rapports administratifs : a) du président, b) du caissier et de la commission de vérification des comptes, c) du contrôle du miel — 4. Souscription pour achat de sucre en société — 5. Renouvellement des délégués à la SAR et à la FVA — 6. Désignation de la commission de gestion — 7. Divers, propositions individuelles — 8. Remise des souvenirs de la SAR — 9. Conférence de M. A. Valet, ancien inspecteur cantonal.

Ouverture. M. Robert Bovey, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à quelque 75 apiculteurs présents, et en particulier à MM. Jaquier et Chabanel et à M. Valet, notre conférencier.

Procès-verbal. M. Aebi, secrétaire, lit le procès-verbal de l'assemblée du 24 janvier 1960 ainsi que de l'excursion d'été chez les frères Meier à Künten. Ces deux comptes rendus furent acceptés sans autre.

Admissions, démissions. Le nombre d'admissions pour 1960 est de sept

contre 11 membres démissionnaires. En outre, il y a sept cotisations qui restent impayées. Le nombre des membres s'élève donc à 264.

Rapports administratifs. — a) Du président. Bien que l'année fut peu mellifère, l'activité de la société n'en a pas été influencée. En effet, il y eut en 1960 pas moins de neuf réunions diverses. Une assemblée générale en janvier, une visite de rucher en mai, la course d'été chez les frères Meier à Künten et enfin six amicales où chaque société eut l'occasion, non seulement de rencontrer des amis, mais aussi d'apprendre, par l'enseignement pratique et théorique, la culture des abeilles. MM. Mages, Humair, Bonjour et bien d'autres animèrent ces différentes réunions.

En 1960, 17 tonnes de sucre furent souscrites et le bénéfice reste en caisse pour le poste sucre. Il reste une grande quantité de miel à vendre : l'importation libre en est la cause. C'est par une judicieuse propagande que l'on arrivera à écouler cet excédent de la récolte 1959. Des articles ont donc paru dans la « Feuille d'Avis de Lausanne » et la « Tribune de Lausanne ». La santé du rucher est en général bonne. M. Bovey conclut en remerciant ses collègues du comité et déclare rester à la disposition des membres pour de nouvelles idées.

Le rapport est longuement applaudi et accepté.

b) Du caissier. M. Grenier présente les comptes de 1960. Ceux-ci font ressortir un bénéfice de quelque 500 fr. M. Troillet, rapporteur de la Commission de vérification des comptes félicite M. Grenier de son travail et de la bonne tenue des comptes. Il demande décharge du caissier et de la commission, ce qui est accepté.

c) Du contrôle du miel. M. Bourgeois, responsable de ce service, déclare que, malgré la pluie persistante, huit apiculteurs ont sollicité le contrôle de leur récolte. Ce fut une année favorable pour la Centrale des miels. Ce rapport fut également admis à l'unanimité.

M. Bovey ajoute alors que la « Feuille d'Avis de Lausanne » et son rédacteur M. Frick, ont bien voulu nous aider en faisant paraître un article dans le « Magazine ». Aujourd'hui, ce n'est que par la propagande qu'on arrivera à vendre le miel. S'il y a une différence de qualité avec le miel étranger, encore faut-il la faire remarquer !

Souscription pour achat de sucre. L'assemblée décide à l'unanimité l'achat de sucre en société. La société fera également l'achat de cire gaufrée. M. Maget propose que ces souscriptions se fassent par la voie du Journal, ce qui se fera dorénavant.

Renouvellement des délégués et de la Commission de gestion. Cette nomination se passe rapidement et chaque délégué sera convoqué à temps.

Propositions individuelles.

a) M. Moulin propose que les prestations de l'assurance responsabilité civile soient augmentées, l'ancien contrat datant de 1949.

b) M. Subilia aimerait qu'on fasse une séance en juin pour discuter le budget et fixer le montant de la cotisation. Cette proposition est rejetée par la modification des statuts (art. 12) qui supprime ainsi la deuxième assemblée générale, dite d'été. Le budget sera soumis exceptionnellement le 11 février.

c) La Commission de vérification propose de maintenir la tombola. Celle-ci est maintenue et fixée au 11 mars 1961.

d) M. Bonjour suggère pour ceux qui bricolent « l'apport sur le bureau ». Ce sujet sera examiné le 11 mars.

Remise des souvenirs de la SAR. Par des paroles simples, mais chaleureuses, M. Bourgeois félicite deux vétérans : M. Dorier, pour cinquante ans de sociétariat, et M. Miche, pour trente-cinq ans. En levant son verre en leur honneur, il souhaite qu'encore bien des jeunes puissent profiter de leurs connaissances apicoles. Seul incident de la journée, le plateau et le gobelet

n'étaient pas là. Renseignement pris, et à la décharge du comité, c'est le graveur qui n'a pu les préparer à temps.

La partie administrative a duré fort longtemps et ce n'est qu'à 17 heures que la parole est donnée à M. Valet, ancien inspecteur cantonal et ancien rédacteur du Journal.

« **Quelques souvenirs d'un vieil apiculteur** ». L'expérience d'un vieil apiculteur et ancien instituteur : il n'en fallait pas plus pour soutenir l'attention de tout son auditoire ! Chaque étape de cette longue vie apicole fut jalonnée d'échecs, mais chaque saison fut abordée avec beaucoup d'optimisme. C'est de ces difficultés, mais aussi de ces réussites que M. Valet nous entretint.

Ce fut un très grand plaisir d'écouter M. Valet qui a tant donné pour la cause de l'apiculture et de l'apiculteur.

Après avoir remercié le conférencier, le président leva cette assemblée générale en formulant des vœux pour une magnifique saison apicole en 1961.

14 février 1961.

M. G.

Convocations

Section d'apiculture de Cossonay

Tous les membres de la section sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu à Cossonay-Ville, le dimanche 12 mars à 14 h., au Restaurant du Funiculaire.

Après la partie administrative, M. Georges Galay, inspecteur cantonal des ruchers nous parlera sur un sujet qui est toujours d'actualité : Les maladies des abeilles.

Venez nombreux et bienvenue à tous.

Le Comité.

Société d'apiculture de Lausanne

L'amicale mensuelle aura lieu le samedi 11 mars 1961, à 20 h. 15, au local habituel : Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8. Un maître de l'apiculture, M. Bourgeois, présentera : « Premiers travaux de printemps » ainsi que « Les trouvailles du bricoleur ». D'autre part, une surprise est réservée à cette amicale ; venez nombreux, apiculteurs et vos amis, vous ne regretterez pas.

Avis du secrétaire. Une nouvelle souscription de sucre de canne aura lieu conformément aux décisions prises à l'assemblée générale. Livraison : dépôt de l'USAR, Renens, le samedi 18 mars 1961 de 14 à 16 h. Délai de souscription : 11 mars ; une simple carte postale adressée à M. Gérald Maget, 45, chemin du Village, Lausanne, indiquant le nombre de sacs, suffit.

En outre, la section met en vente, au prix courant, de la cire et du candi. S'adresser également à M. Gérald Maget.

« L'Abeille » — société d'apiculture du district de la Sarine

Mesdames, Messieurs, chers membres,

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous convoquer en assemblée générale ordinaire : **dimanche 26 mars 1961, 14 h. 30, « La Viennoise », Fribourg.**

Tractanda : 1. Protocole, comptes — 2. Rapport du président — 3. Election du comité — 4. Membres d'honneur — 5. Remise de plateaux et gobelets — 6. Activité 1961. Course de la société — 7. Divers — 8. Eventuellement film.

Le Comité.

Section des Alpes

La traditionnelle **séance d'hiver**, tout d'abord fixée au 12, a dû être renvoyée au **dimanche 19 mars 1961, à 14 h., à Aigle, Hôtel du Nord**, grande salle du 1er étage. Il ne sera envoyé aucune convocation individuelle. Donc, prendre bonne note du lieu, du jour ainsi que de l'heure, et ne pas oublier ensuite.

Ordre du jour : 1. Admissions et démissions, abandons — 2. Procès-verbal de l'assemblée d'automne — 3. Bref rapport rétrospectif sur les activités de la section durant l'année 1960 — 4. Programme d'activité à assigner aux groupes régionaux durant la campagne prochaine — 5. Course d'été (éventuelle) — 6. Tirage de la toujours alléchante et obligatoire **tombola** (lots apicoles, surtout et avant tout, sans compter les autres non moins tentants).

Recommandations (toujours actuelles et impérieuses) :

1. Penser encore et toujours au **recrutement** de nouveaux membres, tâche collective à laquelle chacun peut apporter une bienvenue collaboration.
2. Le **pavillon des lots** de la précédente tombola, on s'en souvient, était magnifiquement pourvu. Cette fois encore, le comité espère qu'il en sera de même et compte tant sur l'ingéniosité que sur la générosité des collègues. D'avance, un cordial et sincère merci aux dévoués, aux obligeants, assurés de créer non seulement du plaisir mais un vrai bonheur parfois.

Note : Peut-être sera-t-il encore possible de corser l'intérêt de la rencontre par la projection d'un film.

Alors ? Pas d'oubli ni d'abstention, hein !

Le président.

Société genevoise d'apiculture — Convocation

Réunion amicale mensuelle, lundi 13 mars 1961, à 20 h. 30, au local : Café de la Grappe-Genevoise, 4, rue de Cornavin.

Sujet : « Les fondations de cire ». Tiré de J. Khalifman.

Société d'apiculture de Marly et environs

Notre prochaine réunion, avec projection de films, aura lieu le **dimanche 5 mars**, dès 14 h., à l'Hôtel de la Croix-Blanche de Marly. Au programme : le chef-d'œuvre « La Cité des Abeilles » et d'autres films instructifs et divertissants. Invitation cordiale aux membres, à leur famille et au public en général.

Sucre. Ceux qui en ont fait la commande sont priés de prendre livraison de leur lot dans les dépôts habituels le **samedi 4 mars**.

Le secrétaire.

L'abondance de matière nous oblige à remettre la publication de certains articles au prochain numéro.

Nous nous en excusons auprès des auteurs.

La rédaction
